



CAHIER DES CHARGES



Conservatoire
d'espaces naturels
Provence-Alpes-Côte d'Azur

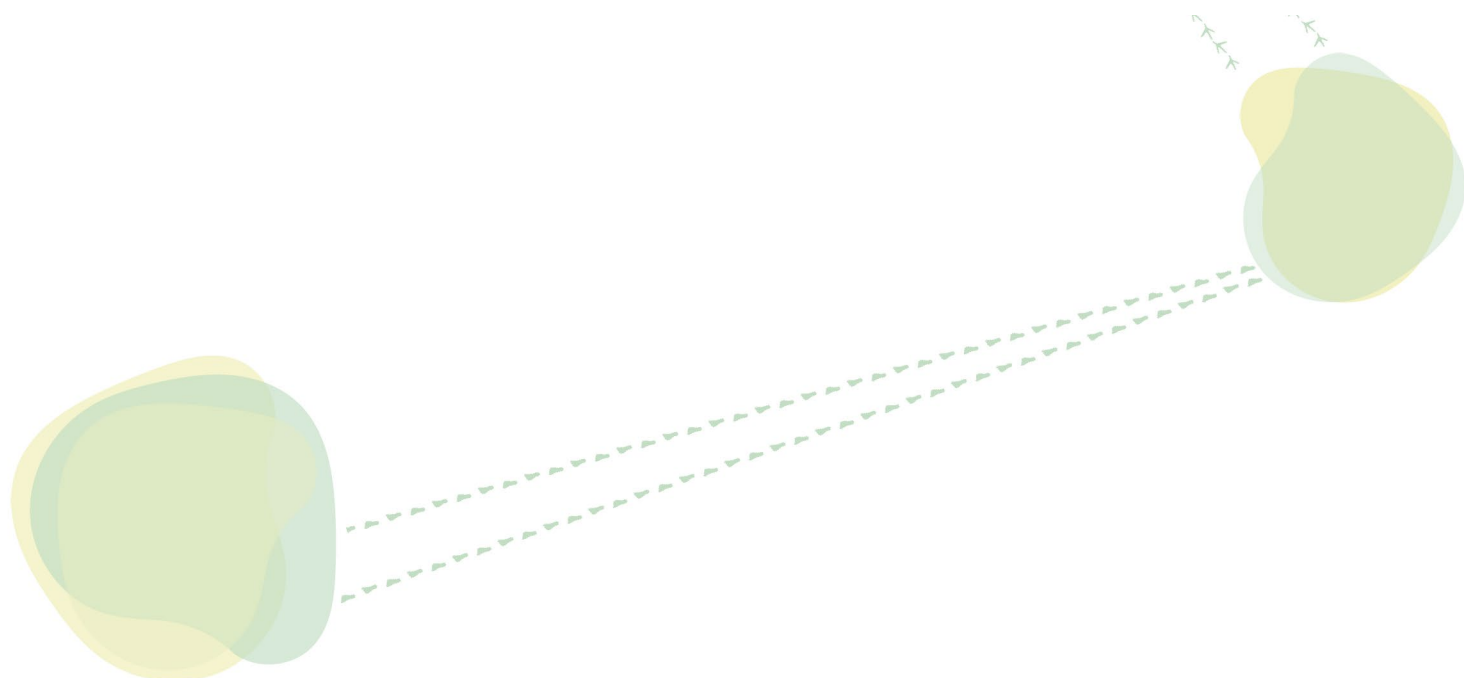


Congrès annuel des Conservatoires d'espaces naturels

Du 25 au 27 novembre 2026
Palais du Pharo à Marseille

PRESTATION DE SÉCURITÉ

Mars 2026



Congrès annuel des Conservatoires d'espaces naturels

Du 25 au 27 novembre 2026

Palais du Pharo à Marseille

Janvier 2026

Maître d'ouvrage :

**Conservatoire d'espaces naturels de
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

4, avenue Marcel Pagnol

Immeuble Atrium Bât B.

13100 Aix-en-Provence

Tél : 04 42 20 03 83

Objet du marché : fourniture et organisation logistique du filtrage à l'entrée du Congrès national des Conservatoires d'espaces naturels, organisé par le CEN PACA et la FCEN, du 25 au 27 novembre 2026 au Palais du Pharo - Centre des Congrès, Marseille.

Mode de passation : procédure adaptée

Date limite de remise des offres : 17/04/2026 à 17h

Contacts :

Audrey Hoppenot, Coordinatrice Événementiel

Tel. : 04 90 47 02 01 – 07 64 50 64 88

Courriel : audrey.hoppenot@cen-paca.org

Sommaire

ARTICLE 1 - OBJET DU MARCHÉ / DISPOSITIONS GÉNÉRALES	4
ARTICLE 2 - PRÉSENTATION DU CONGRÈS	4
ARTICLE 3 - PUBLICS, DATES, LIEUX, DURÉE ET HORAIRES	4
ARTICLE 4 - PRESTATIONS ATTENDUES DU TITULAIRE	5
ARTICLE 5 – EXIGENCES PARTICULIERES	5
ARTICLE 6 – MODALITE DE REPONSE	5
ARTICLE 7 – CRITERES D'ATTRIBUTION	5
ARTICLE 8 – CONTACTS	6

ARTICLE 1 - OBJET DU MARCHÉ / DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le présent marché a pour objet la fourniture et l'organisation logistique du filtrage à l'entrée du Congrès national des Conservatoires d'espaces naturels, organisé par le CEN PACA et la FCEN, du 25 au 27 novembre 2026 au Palais du Pharo – Centre des Congrès, Marseille.

ARTICLE 2 - PRÉSENTATION DU CONGRÈS

Les Conservatoires d'espaces naturels organisent un congrès national annuel destiné à favoriser les échanges entre le réseau des Conservatoires (salariés, administrateurs et bénévoles des Conservatoires) et leurs partenaires.

Le congrès rassemble les acteurs du réseau des Conservatoires d'espaces naturels. Il est organisé par le [Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur](#), en partenariat avec la [Fédération des Conservatoires d'espaces naturels](#).

Le congrès comprendra des séances en salle plénière, des ateliers et des rencontres métiers à répartir en plusieurs salles, des espaces de déambulation (expositions, animations, stands...) et des soirées.

ARTICLE 3 - PUBLICS, DATES, LIEUX, DURÉE ET HORAIRES

- **Le nombre de participants** attendus est estimé à **700 personnes** (accès sur inscription, badge).
- **Lieu** : Palais du Pharo - Centre des Congrès à Marseille. **Accès unique par le sous-sol.**
- **Durée et dates du congrès** : le congrès durera **3 jours du mercredi 25 au vendredi 27 novembre 2026.**
- **Besoins en matière de sécurité** :

Date	Plage horaire	Mission principale
Mercredi 25/11/2026	13h00 - 00h00	Filtrage des participants à l'entrée
Jeudi 26/11/2026	08h30 - 01h30 (vendredi)	Filtrage des participants à l'entrée
Vendredi 27/11/2026	08h30 - 01h30 (samedi)	Filtrage des participants à l'entrée

4 - PRESTATIONS ATTENDUES DU TITULAIRE

4.1 Organisation et encadrement

- Contrôle des badges et invitations des participants
- Contrôle des sacs (préciser la nature du contrôle pratiqué par vos agents)
- Filtrage et régulation des flux entrants
- Signalement immédiat de toute situation à risque au CEN PACA et au régisseur du Palais du Pharo

NB : volume des flux attendus :

- Mercredi 14h-20h : 500 personnes
- Jeudi 8h30-10h : 700 personnes
- Vendredi 8h30-10h : 700 personnes
- Jeudi soir : soirée festive de 20h – 1h30 (sécurité débordements et filtrage)
- Vendredi soir : soirée festive de 20h – 1h30 (sécurité débordements et filtrage)

En dehors de ces plages horaires, les flux seront limités et un filtrage allégé pourra être mis en place (1 seul agent).

4.2 Effectifs et matériel

- Fournir un effectif suffisant et qualifié pour chaque plage horaire
- Fournir le matériel nécessaire : talkies-walkies, gilets/brassards, moyens d'alerte
- Agents formés pour le contrôle d'accès et l'accueil des participants

4.3 Coordination

- Travailler en concertation avec le régisseur du Palais du Pharo, le CEN PACA et la FCEN
- Respecter les protocoles internes et réglementations en vigueur

ARTICLE 5 – EXIGENCES PARTICULIERES

- Titulaire d'une licence professionnelle de sécurité privée
- Agents formés aux manifestations et congrès
- Assurance responsabilité civile professionnelle obligatoire
- Respect strict des normes légales et de sécurité

ARTICLE 6 – MODALITE DE REPONSE

Les candidats doivent fournir :

- Mémoire technique précisant l'organisation du filtrage et les effectifs par plage horaire
- CV ou qualifications des agents mobilisés
- Références sur prestations similaires
- Proposition financière détaillée par jour et plage horaire
- Date limite de réponse : **17 avril 2026 à 17h**

ARTICLE 7 – CRITERES D'ATTRIBUTION

L'attribution du marché sera effectuée sur la base des critères suivants :

1. Qualité technique de la proposition (10 %)

- Méthodologie et organisation du filtrage
- Adéquation des effectifs proposés avec les besoins par plage horaire
- Moyens matériels et dispositifs prévus pour assurer un filtrage efficace

2. Expérience et références de l'entreprise (10 %)

- Références sur prestations similaires lors de congrès ou manifestations de grande envergure
- Qualifications et formation des agents mobilisés

3. Capacité à coordonner avec le lieu et les équipes internes (10 %)

- Collaboration avec le CEN PACA, la FCEN et le régisseur du Palais du Pharo
- Respect des protocoles et réglementations en vigueur

4. Prix de la prestation (70 %)

- Clarté et détail de la proposition financière (TTC / HT)
- Cohérence du rapport qualité/prix

Remarque : Le CEN PACA se réserve le droit de demander des précisions ou ajustements aux candidats avant la décision finale.

ARTICLE 8 – CONTACTS

- La date de clôture du présent marché est fixée au 17 avril 2026 à 17h.
- Les réponses au marché seront à transmettre par mail à :
audrey.hoppenot@cen-paca.org (Coordinatrice Événementiel du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur)

**Conservatoire
d'espaces naturels
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Siège :

4, avenue Marcel Pagnol

Immeuble Atrium Bât B.

13 100 Aix-en-Provence

Tél : 04 42 20 03 83

Fax : 04 42 20 05 98

Email : contact@cen-paca.org

www.cen-paca.org

Le Conservatoire d'espaces naturels
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
est membre de la Fédération
des Conservatoires d'espaces naturels



**Conservatoires
d'espaces
naturels**